COMITE REGIONAL D'EQUITATION DE NOUVELLE CALEDONIE



MAISON DU SPORT 24 rue Duquesne- BP25- 98845 Nouméa Cedex

Tel/Fax: (687) 26 27 70 – mail: equitation@lagoon.nc – www.crenc.nc – Ridet: n° 675173.0001

PROCES VERBAL

Réunion du Comité directeur du 24 février 2022 Maison des Sports, salle R12 - CTOS

Les membres du Comité directeur du CRENC se sont réunis à Nouméa, dans les locaux du CTOS, Maison du sport, salle R12, sur convocation du Président, Monsieur Vincent FARDEAU.

Mesdames et Messieurs, membres du Comité présents :

Vincent FARDEAU Céline LASBLEIZ

Jean-Luc BADDA de PODASALVA Dominique ROESNER

Mesdames et Messieurs, membres du Comité représentés :

Jean Michel CARRE : procuration à M. Vincent FARDEAU Renaud DEJEAN : procuration à Mme Dominique ROESNER

Odile KOMORNICKI (CEPN) : procuration à Dominique ROESNER Jean François MEYER : procuration à Mme Dominique ROESNER

Sarah PELLETIER: procuration à M. Vincent FARDEAU

Madame Valérie GENTIEN, absente excusée

Mesdames et Messieurs, invités présents :

Marie Pierre CHAVANEL Nelly JOSSE Olivier RAZAVET

Monsieur Thibaut DAMAS, invité absent excusé

Le quorum du tiers des membres du Comité présents ou représentés étant atteint, le Comité directeur peut valablement délibérer. La réunion commence à 19h45.

Ordre du jour :

- Bilan financier 2021 et budget prévisionnel 2022
- Déplacement à Tahiti

Début de la réunion à 18h45.

BILAN FINANCIER 2021

Mme ROESNER, Trésorière expose les comptes 2021 du CRENC qui se caractérisent par :

Total du bilan
Chiffre d'affaire
Résultat net comptable
17 280 429 XPF
6 648 610 XPF
152 625 XPF

Les aides importantes de l'A.N.S et de la F.F.E nous permettent d'équilibrer le budget 2021, en soulignant que le CRENC n'a reçu aucune aide du Gouvernement.

⇒ le bilan financier 2021 est arrêté à l'unanimité des membres présents ou représentés à 17 280 429 Francs CFP.

BUDGET PREVISIONNEL 2021

Mme ROESNER et M. Olivier RAZAVET présentent le projet de budget 2022 à propos duquel délibèrent les membres du comité.

- ⇒ le budget prévisionnel 2021 d'un montant de 12 708 000 Francs CFP est arrêté à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.
- → Après exposé, examen avec délibération des documents comptables 2021 et du projet de budget 2022, le Comité directeur, dans son rôle de contrôle permanent de la gestion du Bureau, arrête les documents qui seront présentés à l'Assemblée Générale Ordinaire du 11 mars 2022.

DEPLACEMENT à TAHITI fin Avril début Mai 2022

Si les membres du Comité directeur sont favorables à ce déplacement en Polynésie Française, il apparaît trop d'incertitudes et trop de risques sur les conditions du voyage notamment du fait des problèmes sanitaires. De plus, ce déplacement aurait lieu hors vacances scolaires. Ce projet est qualifié de prématuré.

⇒ Les membres du Comité directeur se prononcent CONTRE à l'unanimité des personnes présentes ou représentées.

Le Président lève la séance à 20h00.

Ce procès verbal est validé par voix électronique du 4 mars 2022 à la majorité des membres du Comité directeur :

Ont voté pour : 9 voix

Mesdames Valérie GENTIEN, Odile KOMORNICKI, Céline LASBLEIZ, Sarah PELLETIER, Dominique ROESNER,

Messieurs Vincent FARDEAU, Olivier RAZAVET (par procuration de Monsieur Jean-Luc BADDA DE POSDASALVA), Jean-Michel CARRE, Jean-François MEYER.

N'a pas répondu : Monsieur Renaud DEJEAN

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture par le Président, la Secrétaire générale et la Présidente de la Commission secrétariat général et Administration.

Marie Pierre CHAVANEL Administration et Secrétariat Général Sarah PELLETIER Secrétaire Générale Vincent FARDEAU Président